LE MOT DU PRÉSIDENT

À la guerre en Ukraine limitant les approvisionnements de gaz, s'ajoute la combinaison d'une forte demande post-Covid et d'une limitation volontaire des pays producteurs de pétrole afin de maintenir les prix à un niveau élevé. La situation des centrales nucléaires françaises, ainsi que le mécanisme européen d'alignement des tarifs de l'électricité sur les cours mondiaux de gaz, n'arrangent rien à l'affaire.

Si les raisons sont établies, plus incertaines sont les conséquences de cette inflation sur l'économie, tant à court qu'à long terme. Cela vaut pour les particuliers comme pour les entreprises, notamment les artisans et ce dans tous les secteurs.

Lorsque la facture d'électricité d'un boulanger passe de 1 200 € à 6 000 € par mois comme c'est le cas de tant d'artisans, c'est toute la viabilité économique qui est remise en cause.

L'augmentation du prix du gaz et de l'électricité qui continue de progresser à un impact significatif sur les entreprises artisanales, en affectant leur rentabilité, leur compétitivité et leur capacité à investir dans leur croissance future.

En 2024, la situation semble se tendre. Vient s'ajouter, pour de nombreuses entreprises confrontées à la baisse de leur chiffre d'affaires et à l'augmentation de leurs charges, le remboursement de leur prêt contracté pendant la période Covid.

Il y a urgence ! Au-delà du savoir-faire, les entreprises artisanales représentent des millions d'emplois qu'il est indispensable de sauvegarder.

Au quotidien, les conseillers de la CMA et l'ensemble des élus mettent tout en œuvre pour vous apporter notre soutien, vous informer sur les dispositifs d'aides existants et trouver des solutions adaptées et pertinentes.

Pour ma part, je m'attache à travailler avec de nombreux partenaires pour apporter des solutions à nos entreprises les plus fragilisées. Je pense notamment aux partenariats avec l'URSSAF, la DDFIP, le Tribunal de Commerce avec lesquels nous entretenons de très bonnes relations.

Dès les premières difficultés et afin que nous puissions trouver ensemble des solutions, je vous invite à prendre contact avec nos services qui sauront mobiliser l'ensemble de nos partenaires et vous apporter le soutien et les compétences nécessaires pour vous aider à traverser cette période délicate.

Jean-Luc HELBERT
Président de la CMA Puy-de-Dôme

Toute l'**actualité**
de votre **CMA**

CMA Auvergne-Rhône-Alpes 2024 - © photo : Shutterstock

DÉCOUVREZ DANS LE CATALOGUE 2024 LES FORMATIONS LES PLUS PRISÉES PAR LES ARTISANS ET ENTREPRENEURS

FAITES GRANDIR VOS COMPÉTENCES !

Formez-vous avec la CMA Auvergne-Rhône-Alpes. Nous sommes à vos côtés.

Véritable investissement pour développer votre entreprise, la formation est la clé pour renforcer vos compétences dans tous les domaines, vous adapter à l'évolution des pratiques professionnelles et de votre environnement.

Contactez votre CMA la plus proche
cma-auvergnerhonealpes.fr

FORMATIONS « BEST OF »

- Créer et gérer facilement son **site Internet**
- **Instagram** : le réseau social de l'image
- Réussir son **lancement commercial**
- Prendre en **photo vos créations** : trucs et astuces de pro
- **TVA** : les bonnes pratiques
- Calculer ses **coûts de revient et prix de vente** pour gagner en rentabilité
- **Gérer** efficacement **sa micro-entreprise** avec cmagestionmicro.com
- Concevoir facilement des visuels avec **Canva**
- **Manager et impliquer** son équipe
- Respecter les **obligations d'hygiène et de sécurité alimentaire**